

# **AL KARAMA HOLDING FINALISE LA CESSION DES PARTICIPATIONS PUBLIQUES DETENUES DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE GOULETTE SHIPPING CRUISE**

*Une cérémonie a eu lieu le vendredi 20 Décembre 2019 au siège de Al Karama Holding pour la finalisation de l'opération de cession de 99,997% du capital de la société **GOULETTE SHIPPING CRUISE**.*

*A rappeler que la cession du bloc d'actions représentant 99,997% du capital de la société **GOULETTE SHIPPING CRUISE** a été conclue au profit du consortium composé par les sociétés **GLOBAL PORTS HOLDING PLC** et **MSC CRUISES SA** pour un prix global de trente-sept millions huit cent quarante et un mille cent (37.841.100) dinars.*

*Etaient présents à cette cérémonie des représentants du Ministère des Finances ainsi que de l'Office de la Marine Marchande et des Ports.*

*Les représentants de Al Karama Holding félicitent le cessionnaire et rappellent que les sociétés **GLOBAL PORTS HOLDING PLC** et **MSC CRUISES SA** constituent des acteurs majeurs dans le secteur de croisière. Ils expriment leur optimisme quant à l'avenir de la société **GOULETTE SHIPPING CRUISE** et à la reprise du tourisme de croisière en Tunisie.*

*A rappeler que la société **GOULETTE SHIPPING CRUISE** a été créée en 2005. Elle a bâti le terminal de croisières de La Goulette et le Village Harbor. La société gère en exclusivité l'activité de croisières au port de La Goulette depuis 2007 sous un contrat BOT signé avec les autorités portuaires tunisiennes.*

*Cette opération a été menée par **AL KARAMA HOLDING** appuyée par la banque d'affaires **CAP BANK**.*

